RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique, de la biodiversité et des négociations internationales sur le climat et la nature

Arrêté du 02 novembre 2026

complétant la composition du jury de l'examen professionnel d'accès au corps des attachés d'administration de l'État, session 2026

La ministre de la transition écologique, de la biodiversité et des négociations internationales sur le climat et la nature,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2011-1317 du 17 octobre 2011 modifié portant statut particulier du corps interministériel des attachés d'administration de l'État, notamment son article 12 ;

Vu le décret n° 2013-876 du 30 septembre 2013 relatif à l'intégration de seize corps ministériels dans le corps interministériel des attachés d'administration de l'État et à l'ouverture de recrutements réservés dans ce corps ;

Vu le décret n° 2013-908 du 10 octobre 2013 modifié relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des instances de sélection pour le recrutement, l'avancement et la promotion interne des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'État, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière ;

Vu l'arrêté du 30 septembre 2013 fixant les règles relatives à la nature et à l'organisation générale de l'examen professionnel pour l'accès au corps interministériel d'attachés d'administration de l'État ainsi que la composition et le fonctionnement des jurys ;

Vu l'arrêté du 3 avril 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture d'un examen professionnel d'accès au corps des attachés d'administration de l'Etat relevant du ministère chargé de la transition écologique, de la biodiversité et des négociations internationales sur le climat et la nature ;

Vu l'arrêté du 8 juillet 2026 fixant la composition du jury de l'examen professionnel d'accès au corps des attachés d'administration de l'État, session 2026 ;

Sur proposition de la directrice des ressources humaines,

Arrête :

Article 1er

Le jury de l'examen professionnel pour l'accès au corps des attachés d'administration de l'État ouvert au titre de l'année 2026, est complété comme suit :

Sont adjoints au jury en qualité d'examinateurs de l'épreuve orale d'admission :

Madame Audrey AGENJO, attachée d'administration de l'Etat,
Monsieur Mourad AIT RADI, attaché principal d'administration de l'Etat,
Monsieur Arnaud ASSENZA, attaché principal d'administration de l'Etat,
Monsieur Benjamin BLOND, attaché principal d'administration de l'Etat.
Madame Léa CARVALOT, attachée d'administration de l'Etat,
Madame Sarah HAHN, attachée d'administration de l'Etat,
Madame Fanny LECOEUVRE, attachée principale d'administration de l'Etat,
Madame Amélie LEMONNIER, attachée d'administration de l'Etat,
Monsieur Damien METIVIER, attaché principal d'administration de l'Etat,
Monsieur Léo Sélim MRAD, attaché d'administration de l'Etat,
Monsieur Alexandre PY, attaché d'administration de l'Etat,
Monsieur Valentin RIOU, attaché d'administration de l'Etat.

Article 2

La directrice des ressources humaines du ministère de la transition écologique, de la biodiversité et des négociations internationales sur le climat et la nature est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 02 novembre 2026

La ministre de la transition écologique, de la biodiversité
et des négociations internationales sur le climat et la nature,

Pour la ministre et par délégation,

La cheffe du bureau des recrutements par concours

Nathalie LEYNAUD

2026.11.02 17 :54 :12